LE COURRIER DE L'OUEST

VOLUME V. EDMONTON, JEUDI, 17 FEVRIER, 1910. NUMERO 20

NOUVELLES REGIONALES

(De nos correspondants spéciaux.)

RIVIERE-QUI-BARRE

Samedi dernier, 12 février, nous avons eu un débat des plus intéressants. Il s'agissait de définir quelle est la race de vaches la plus avantageuse pour le fermier d'Alberta.

M. J. O. M. Legault se fit le champion de la vache Ayrshire, tandis que M. O. Comeau soutenait la supériorité de la vache courte-corne.

MM. Comeau et Legault apportèrent chacun d'excellents arguments à l'appui de leur opinion.

Les trois juges MM. Chevigny, Asselin et Dousies déclarèrent unanimement la race courte-corne supérieure et plus avantageuse, pour le fermier, que la race Ayrshire.

Qu'on n'oublie pas le débat de samedi prochain, 19 février.

Le sujet est le suivant:

"La vie à la ville est-elle préférable à la vie à la campagne?"

M. Alfred Poirier, soutenu par ses amis, se prononcera pour l'affirmative, tandis que M. Léon Breault et quelques autres se feront les défenseurs de la vie des champs.

Notre cercle St. Jean Baptiste est heureux de faire connaître aux lecteurs du "Courrier" que notre excellent compatriote d'Edmonton, M. W. Gariépy, viendra nous faire une conférence le dimanche 27 février.

M. Gariépy traitera de l'Agriculture; il sera accompagné de quelques-uns de nos amis d'Edmonton.

Nous invitons tous ceux qui le pourront, à assister à cette intéressante conférence.

M. Hogue, agent général de la compagnie "International Harvesting" était de passage chez M. J. Asselin, agent local, pour affaires concernant la compagnie.

M. André Poirier a vendu sa ferme à M. N. Perrott pour la somme de $2500.

M. Poirier nous quittera dans quelques jours pour aller demeurer à Chauvin.

Le départ de notre concitoyen sera vivement regretté par tous les habitants de Rivière-Qui-Barre.

La semaine dernière M. J. O. M. Legault faisait une conférence sur la domination française au Canada.

L'assistance était fort nombreuse et le conférencier remporta un très bon succès.

Nous constatons avec plaisir que nos compatriotes comprennent parfaitement la nécessité de s'instruire; aussi l'arrivée prochaine de 100 volumes, les premiers de notre bibliothèque, est-elle attendue avec impatience par tous, petits et grands, car tous trouveront amplement matière à s'instruire et à s'amuser suivant leurs goûts dans ce premier envoi.

Notre cercle St. Jean Baptiste n'a en vue que de se rendre utile à nos compatriotes, s'il y parvient les membres du Comité seront récompensés au-delà de leur peine.

WILLOW BUNCH, Sask.

La mort est venue porter le deuil dans une excellente famille de la région. Le 29 du mois dernier mourait, à l'hôpital privé du Dr. Godin, M. Pascal Bruneau, âgé de 46 ans.

Le défunt, qui était un riche éleveur avait su se créer un cercle d'amis; il jouissait de l'estime et de la confiance générales, sa mort sera vivement regrettée.

M. Bruneau souffrait depuis longtemps d'une maladie incurable qu'il avait su toujours cacher à ses proches; sa résignation au moment suprême a vivement impressionné ceux qui l'approchaient.

Une foule nombreuse assista aux funérailles qui furent célébrées solennellement dans l'église paroissiale somptueusement décorée pour la circonstance.

L'absoute fut donnée par M. l'abbé Alph. Lemieux.

Parmi les personnes qui avaient pris place dans la nef nous avons remarqué l'élite de la paroisse et des cercles environnants.

Un choeur puissant, sous l'habile direction de M. S. Ducharme, interpréta avec beaucoup d'âme et de justesse la Messe des Morts.

Pendant l'offertoire, le Dr. Godin chanta avec talent le "Miserere mei" en "si-bémol."

Nous offrons nos vives et respectueuses condoléances à la famille.

Il m'est tombé par hasard sous la main un numéro d'un journal publié de l'autre côté de la ligne 45ème, qui contenait un article particulièrement pénible à lire pour ceux qui se trouvant sur les lieux peuvent comprendre toute la malice qu'a mise son auteur à le rédiger.

Cette feuille qui sollicite l'encouragement public même parmi nous et qui pose à l'impartialité absolue, publie un rapport géologique fantaisiste sur la région de Moose Jaw.

Voici la synthèse de l'article:

"Dans les environs de Moose "Jaw et une bonne partie de l'Al"bera-Nord, c'est à peine si l'on a "perçoit quelques brins d'herbe "sortir de terre et nous sommes "certains qu'un grain de semence "jeté dans ce sol ne pourrait germer même favorisé par la meil"leure température. Ce pays qu'on nous vante tant n'est qu'une "région volcanique, aride et sans "ressources agricoles."

Pour prouver la sincérité de cet écrit tendancieux, permettez-moi de vous donner un moyenne des résultats agricoles obtenus ici depuis deux ans.

L'an dernier, sur labour du printemps le rendement a été pour l'avoine de 35 minots à l'acre, sur labour de l'été précédent, un fermier de mes voisins a réalisé une moyenne de 52 minots d'avoine No. 1.

Cette année une tige cueillie au hasard dans un champ mesurait 46 pouces de hauteur, l'épi mesurait 6 pouces.

Cette année, également, sur terrain soigneusement préparé, la moyenne du rendement d'avoine a été de 70 minots à l'acre.

Les fameux climatologistes de l'article en question prétendent que notre pays est aride et sec, privé de toute pluie de printemps et d'été.

Voici quelles ont été les chutes d'eau pour les deux années écoulées:

Juin, 1908 .. .. 8¼ pouces
Juin 1909 .. .. 9½ pouces
Juillet 1909 .. .. 10⅛ pouces

Ces chiffres sont suffisants pour réduire à néant les insinuations malveillantes du journaliste américain.

Canadiens-français ne vous laissez pas prendre aux artifices de style d'écrivains mal intentionnés et jetez résolument de côté l'idée pessimiste que les journaux américains essaient de vous implanter dans l'esprit dans un but tout personnel.

Ceux qui sont dans le pays, ceux qui ont jugé de visu vous disent sans arrière pensée: "Venez prendre votre part des terres libres de l'Ouest, venez jouir de l'aisance qui y attend tout homme courageux."

OUELLETTEVILLE, Alta

A l'occasion du dimanche gras un souper était donné chez M. F. E. Renaud.

La soirée eut beaucoup de succès et l'on s'amusa ferme.

Parmi les invités étaient les personnes suivantes:

M. et Mme A. Renaud; M. et Mme G. Desjardins; M. et Mme A. Marcil; M. et Mme O. Desjardins; M. et Mme S. Gileau; M. Jos. Gauthier; Melle O. Gileau; M. S. Desjardins; Melle E. Plante; M. A. Gibeau, Mlle F. Renaud, M. W. Plante; Mlles F. Renaud, M. W. Plante; Mlle G. Gibeau; M. W. Gibeau; Mlle V. Renaud, M. G. Desjardins et Mlle A. Gibeau.

M. F. Nobert, de Morinville, était en visite ces jours derniers chez M. O. Gileau, de Ouellette-ville.

Etait également de passage parmi nous M. G. G. Belly, avocat de Chicoutimi, Qué.

M. F. E. Renaud est de retour d'un voyage de deux semaines en Colombie Britannique.

M. F. Corbeil de Noway, Michigan, doit venir s'établir à Ouellettéville vers le 15 mars prochain.

On annonce pour le 24 février un concert et une partie de paniers organisés au profit de l'église catholique.

VONDA, Sask.

Les amusements du Carnaval, n'ont guère chômé entre l'Epiphanie et le Mardi gras. Nos jeunes gens se sont divertis avec un enthousiasme tout gaulois.

Pour ne pas rester en arrière de la gaîté générale et montrer qu'ils ne sont pas encore si loin de l'âge où l'on s'amuse, MM. Lalonde et Racicot avaient invité leurs amis de Vonda à aller passer la soirée du dimanche gras chez eux.

Au nombre de ceux qui avaient répondu à leur gracieuse invitation étaient MM. M. de Lagassé, F. X. Chaput, Luc Gagnon, A. Cléroux, le Dr. Doiron, Alex. Marleau et Nap. Girard.

Après avoir pris part à un souper exquis, dont la pièce de résistance était un "civet" préparé avec art par M. Lalonde qui, outre ses fonctions de Maître de Chapelle, est un 'chef" dont la renommée n'est plus à faire, on organisa une partie de cartes; la causerie et les chansons—nos bonnes vieilles chansons canadiennes si agréables à entendre redire par M. de Lagassé—charmèrent également les heures agréables passées de compagnie.

On causa même politique..... et la question "bourrasiste" fit l'objet d'une longue discussion entre le prof. Cléroux, partisan convaincu du chef nationaliste et M. Eug. Marleau rallié cordialement aux idées de sir Wilfrid Laurier.

Depuis quelques jours une grande animation règne dans le village et les conversations vont leur train. Chacun se demande ce que signifie la présence d'une équipe d'ingénieurs et d'arpenteurs arrivés tout récemment et qui viennent d'établir leur camp à 7 milles de Vonda, près de la ferme de M. Amédé Dionne.

On prétend qu'ils vont établir un nouveau tracé de chemin de fer qui partira de Vonda pour aboutir à une autre voie ferrée qui traverse le territoire compris entre la voie principale du C. N. R. et la ligne de Dauphin à Prince Albert.

Cette ligne serait d'une importance considérable pour notre village, Vonda en serait le terminus et deviendrait le centre d'une vaste région déjà très colonisée et où se trouvent plusieurs établissements français.

De plus, cette ligne pourrait également servir de tronçon à la ligne,—déjà construite sur une distance importante,—de Calgary à Saskatoon. Cette voie ferrée se raccorderait à Vonda avec la ligne actuellement à l'étude et continuerait peut-être jusqu'à la baie d'Hudson via Etiomami.

Vonda deviendrait ainsi un point stratégique très avantageux pour le grand trafic.

Espérons que toutes ces suppositions vont bientôt devenir une réalité pour le plus grand bien de Vonda.

Des nouvelles reçues, ici, du voyage actuel de notre curé, le Rév. M. A. P. Bérubé, dans les centres franco-américains de la Nouvelle Angleterre, sont très encourageantes.

A une réunion tenue à Beddeford, Maine, plus de 700 personnes étaient accourues pour entendre parler des ressources de l'Ouest canadien.

Nul doute que cette tournée de conférences de notre dévoué curé sera aussi féconde, pour la cause de la colonisation française de l'Ouest, que ses voyages précédents en province de Québec.

Vingt personnes de Lewiston ont annoncé leur prochaine arrivée ici et retenu des logements. Ceci est un premier résultat matériel.

M. l'abbé Bérubé doit visiter encore un grand nombre de villes où existent de forts groupements franco-amérisains.

Dans chacune d'elles le distingué conférencier parlera, avec la clarté de diction, l'autorité et la franchise qu'on lui connaît, de la vie de colon dans l'Ouest et de l'avenir du pays.

Nous sommes en droit d'attendre des résultats importants de ce voyage de notre pasteur.

LA SEMAINE AU PARLEMENT FEDERAL.

La deuxième lecture du "bill pourvoyant à la création d'une marine canadienne" a provoqué de nouveaux débats en Chambre sur cette importante question; elle a été également l'occasion pour quelques députés de prononcer de remarquables discours.

Parmi ces derniers nous mentionnerons celui du Dr Clarke, député de Red Deer.

Le Dr. Clarke après avoir ridiculisé le péril allemand, déclara que la volte-face de M. Borden en présence du problème ne l'a pas peu surpris après tous les discours que le chef de l'Opposition a prononcés à travers le pays.

Le député de Red Deer compara plaisamment le parti conservateur à un omnibus divisé en trois compartiments, l'un où se trouvent les partisans de M. Jamieson, qui ne savent pas ce qu'ils veulent et s'en remettent au peuple, l'autre les partisans de M. Borden qui veulent des Dreadnoughts et le troisième les partisans de M. Monk qui eux demandent simplement le plébiscite sur le programme du gouvernement; l'opposition demande ainsi à grands cris le referendum pour une marine, mais se garde bien de le demander pour le don de Dreadnoughts qui exigerait une dépense beaucoup plus considérable.

M. Clarke déclare qu'il envisage la question sans partisannerie, au moins en ce sens qu'il ne soupçonne de déloyauté aucun des membres de l'opposition, contrairement à ce que ceux-ci pensent du premier ministre et de tous les partisans du programme du gouvernement et, c'est animé de cet esprit indépendant qu'il votera en faveur du bill.

Interrompu par le mercredi des Cendres, jour où la Chambre n'a pas siégé, le débat a repris jeudi avec d'importants discours de Sir Fréderick Borden et de l'hon. Geo. Foster.

Sir Fréderick Borden a fait un magnifique exposé de la question et a donné de nombreux détails nouveaux et intéressants, quant au coût de la marine.

L'hon. M. Foster a violemment attaqué le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier et les ministres qui ont pris part aux conférences impériales. S'appuyant sur le péril germanique, il a demandé que le Canada contribue immédiatement à assurer la suprématie de l'Angleterre sur les mers, par l'envoi de "Dreadnoughts." Il a reproché au premier-ministre de vouloir la séparation du Canada d'avec l'Empire.

Le débat continuera cette semaine.

AU PARLEMENT PROVINCIAL

Depuis l'ouverture de la session nos députés n'ont eu que des séances brèves, ce qui au reste ne les a nullement empêchés de commencer les travaux parlementaires.

Mardi, l'hon. C. W. Cross Procureur-général, a donné première lecture d'un bill concernant les municipalités.

L'une des clauses importantes de ce bill réside dans la détermination des pouvoirs d'emprunts des villes et la fixation du maximum des emprunts à 10 p.c. de la valeur des propriétés cotisables.

Les bills concernant la réglementation du trafic sur les grandes routes et la répartition aux femmes mariées d'une part importante des biens de leur mari décédé, ont été présentés par l'hon. M. Marshall.

Plusieurs demandes d'incorporation de compagnies privées ont été présentées également.

Signalons parmi ces compagnies l'Alberta Central Ry., dont la voie ferrée proposée reliera Ponoka aux terrains carbonifères du Brazeau, et la Yellowhead Coal Co., importante compagnie minière.

Enfin l'hon. C. W. Cross a présenté une demande de ratification du contrat d'entrée du C. P. R. dans notre ville.

Les questions posées par M. Bennett, le jour de l'ouverture de la session, ont fourni au premier ministre l'occasion de donner des explications parfaitement claires sur les garanties d'actions de compagnies de chemins de fer.

Aucune question complémentaire n'a été soulevée à la suite de ces explications; preuve que celles-ci ont paru satisfaisantes à l'Opposition.

DEMISSION DE L'HON. W. H. CUSHING, MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

Lundi soir, l'hon. W. H. Cushing, ministre des Travaux Publics de la province a remis sa démission de membre du cabinet au Lieutenant gouverneur.

Au moment où nous mettons sous presse aucune déclaration n'a encore été faite au sujet de cette démission qui a causé quelque sensation dans les cercles politiques de la province.

CHANTECLER

La première représentation de Chantecler remporte un succès considérable au théâtre de la Porte St. Martin.

Paris. — La première représentation de "Chantecler a eu lieu ce soir au théâtre de la Porte St. Martin, en présence d'un auditoire des plus remarquables, composé de l'élite du monde littéraire, artistique et aristocratique de la capitale et de l'étranger, et a remporté un immense succès. Rostand semble s'être surpassé, la délicatesse, l'exquise harmonie du vers de Chanteclerc sont le fruit longuement mûri de son génie poétique.

Avant le premier acte qui est d'une splendeur éblouissante, M. Jean Coquelin a paru sur l'avant-scène et a donné avec tout l'art qu'on lui connaît, un très charmant prologue, dans lequel le poète prépare son auditoire à ce qui va se dérouler sur la scène. Ce prologue a provoqué des applaudissements sans fin et a soulevé un enthousiasme comme il ne s'en est peut-être jamais vu dans aucun théâtre de Paris. Le public semblait possédé d'une véritable folie et paraissait ne pas pouvoir exprimer à son gré son admiration et son enthousiasme. Le second acte et le troisième n'ont pas été aussi favorablement reçus mais au dernier, la salle entière était debout et hurlait, tempêtait, criait, demandant à grands cris l'auteur. Cinq fois de suite le rideau a dû se lever après le dernier acte, mais M. Rostand n'a pas paru, M. Guitry qui jouait le rôle de Chantecler est venu à l'avant-scène et a simplement remercié le public pour la façon dont il avait reçu la nouvelle oeuvre. La mise en scène était merveilleuse et le thème de la pièce est très intéressant.

On croit que M. Rostand prendra lui-même le rôle de Chantecler le soir de la représentation au profit des inondés.

ON PREVOIT UNE IMMIGRATION CONSIDERABLE.

Halifax, 16. — L'arrivée du Tunisian amenant 1000 passagers de troisième classe, suivie à quelques heures d'intervalle de l'Urania de Rotterdam et de l'Empress of Britain, de Liverpool avec chacun d'eux un nombre presqu'égal d'immigrants, fait prévoir une immigration considérable pour les mois de printemps et d'été.

Les immigrants arrivés ici depuis le 1er janvier 1910, sont au total de 6693, contre 3002 pour la période correspondante de l'an dernier.

NAUFRAGE D'UN PAQUEBOT FRANCAIS EN MEDITERRANEE.

Marseilles, 14. — On apprend ici que le paquebot "Général Chanzy" de la Compagnie général Transatlantique a sombré corps et bien au cours d'un tempête effroyable en Méditerranée.

L'équipage composé de 70 hommes et les 80 passagers du bord ont été noyés à l'exception d'un seul homme, un officier des douanes algériennes.

La plupart des passagers étaient des officiers français allant rejoindre leur poste en Algérie en compagnie de leurs familles.

Marseilles, 15. — Le seul passager qui ait survécu au naufrage du "Général Chauzy' 'a été recueilli, plusieurs heures après le sinistre, accroché à une épave.

Le malheureux semble atteint d'aliénation mentale à la suite de la terrible secousse cérébrale résultant des événements tragiques dont il a été un des témoins. Il a été impossible d'obtenir de lui des détails sur le naufrage du "Général Chanzy."

On rapporte que parmi les passagers de cabine se trouvait une troupe d'acteurs et d'actrices de casino allant accomplir une tournée en Algérie. La plupart était des étoiles connues de la scène du café-concert.

L'AEROPLANE MILITAIRE.

Paris, 16. — A propos de la discussion du budget de la guerre, la Chambre s'est occupée aujourd'hui de la question des dirigeables et des aéroplanes militaires.

C'est une question nationale qui a soulevé les justes inquiétudes et les louables préoccupations de tous les patriotes français.

"Aux forces aérienes de l'Allemagne qu'avons-nous à opposer?"

M. Joly, député des Basses-Alpes, a précisément posé cette question à la tribune.

—Il est déplorable, a-t-il dit, que la France, après avoir été la première à résoudre d'une façon pratique le problème de la navigation aérienne et avoir possédé la première escadre de dirigeables militaires, se trouve aujourd'hui réduite à une seule unité: la "Liberté."

Le général Brun, ministre de la guerre, et M. Doumer, président de la commission du budget, ont répondu à M. Joly que le gouvernement s'était préoccupé de cette situation.

—Trois nouveaux dirigeables, a dit le général Brun, la "Liberté," le "Clément" et "l'Astra," seront prochainement en mesure d'effectuer leurs essais.

"En outre, douze aéroplanes militaires: quatre de modèle Wright, quatre Farman et quatre Antoinette, entrent dans le chapitre des dépenses prévues pour 1910.

LA SEPARATION DE L'EGLISE ET DE L'ETAT EN ESPAGNE.

Madrid, 16. — Les conditions politiques actuelles de l'Espagne ressemblent étrangement à celles qui prévalaient en France au moment de la séparation des Eglises et de l'Etat.

Le premier-ministre Canalajes, qui est considéré comme la dernière espérance des libéraux, estime la séparation de l'Eglise et de l'Etat et la création d'écoles gouvernementales comme la fondation indispensable du progrès national et on affirme dans les cercles politiques de Madrid que le premier ministre compte entreprendre la réalisation de ce programme.

L'on croit que le parti catholique n'a favorisé l'accession au pouvoir de Canalajes que dans le but de faire échec à Maura et surtout parce qu'il prévoyait la chute du cabinet libéral à brève échéance.

Le renversement du ministère Canalajes marquerait le commencement d'une guerre acharnée contre la royauté et il se pourrait que celle-ci ne puisse résister à l'assaut de ses adversaires réunis.

Les catholiques prévoyant le péril commencent à s'organiser pour la lutte.

Les socialistes tiennent journellement de nombreuses assemblées à travers toute l'Espagne; Pablo Iglisias, le leader socialiste demande la libération immédiate des six cents prisonniers de Barcelone et annonce l'assassinat d'Antonio Maura si celui-ci retourne au pouvoir.

LA COMETE DE HALEY ET LA FIN DU MONDE.

S'il faut en croire les savants et plus spécialement Camille Flamarion, l'astronome bien connu, l'arrivée foudroyante de la comète Halley, qui doit apparaître aux confins du ciel le 18 mai prochain, pourrait bien être fatale à l'humanité.

La queue de ladite comète est en effet surchargée de potassium de cyanogène et comme notre planète doit être balayée par cette traine dangereuse, il serait dans les choses possibles, assurent les savants, qu'en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, l'humanité succombe à l'empoisonnement de l'atmosphère.

La prédiction est sinistre pour ne pas dire plus...

Les astronomes poussent la cruauté jusqu'à nous mettre devant les yeux les chiffres les plus exacts, les calculs les pus minutieux pour bien nous convaincre de la possibilité du désastre prochain.. Ils admettent cependant que la masse de la terre pourra repousser la queue empoisonnée de la perfide comète ainsi que le fait s'est déjà produit il y a près d'un demi-siècle...

Nous préférons croire à cette dernière évantualité.

Gageons que beaucoup pousseront un soupir de soulagement le matin du 19 mai... La vie ici-bas n'a beau être qu'une vallée de larmes.... il y a pas à dire, on y tient....

APPEL AUX FRANCAIS DE L'OUEST.

Nous recevons du comité de l'Union Nationale Française l'appel suivant aux Français de l'Ouest, que nous nous faisons un devoir d'insérer:

Messieurs et Chers Compatriotes,

Un comité vient de se former pour recueillir des souscriptions au bénéfice de nos compatriotes de France, si cruellement éprouvés.

Tous les coeurs généreux sont émus par l'épouvantable calamité qui répand la désolation et la souffrance dans notre patrie.

Il ne nous semble pas nécessaire de chercher des arguments pour stimuler votre générosité. Vous êtes Français et cela suffit pour nous donner l'assurance que vous vous joindrez à nous, dans l'acte de solidarité que nous accomplissons.

Chacun de nous doit faire le maximum d'efforts pour que les secours envoyés soient en rapport avec l'immensité du désastre.

Il faut aller vite car les besoins sont pressants. C'est pourquoi nous vous prions d'envoyer sans retard à l'UNION NATIONALE FRANCAISE, 71 avenue Viger, Montréal, la somme qu'il vous sera possible de verser.

Ayant la certitude que vous nous apporterez votre contribution, nous vous disons à l'avance: Merci.

L'Union Nationale Française,
J. R. GENIN, Président,
B. HUBERT, Secrétaire.

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST"

La Maison de Burgau

No. 6

—Quoique je n'aie jamais pu la souffrir, je ne voudrais pourtant pas vous montrer les aquarelles monstrueuses qu'elle a faites.

A en juger par les notions qu'avait données miss Minnie à son élève, il n'y avait qu'à ratifier le jugement rigoureux qu'impliquaient les confidences de Jessy.

—Rien ne peut vous donner une idée des tours que jouent ici les ombres, c'est un mirage qui vous déroute sans cesse; la falaise et la bruyère seraient aussi mouvantes que les vagues qu'on n'aurait pas des résultats plus imprévus. Cette lumière grise, qui paraît toujours si déplorablement pareille, est aussi changeante dans les effets qu'une robe de serpent: on croit faire une honnête masse de rochers et cela se trouve une trombe; on dessine un arbre et il vous prend des airs de corail ou de polype, bien heureux quand un buisson ne ressemble pas à un poulpe et le chien du berger à quelque chacal. C'est folie de vouloir dessiner à Blackhorn.

—Alors, fit Monique, pourquoi dessinez-vous?

—Parce que j'aime.

—Miss Minnie a-t-elle donc cessé ses leçons? demanda Monique qui s'arrêtait avec peine sur le sujet des préoccupations de Jessy.

—Elle est partie, répondit Jessy victorieusement.

Les hommes qui se réinstallaient n'accordaient aucune attention à l'entretien en sourdine des deux jeunes filles; du reste Jessy parlait trop bas pour qu'on pût l'entendre.

—Sir Bear l'a congédiée pour une question d'aritmétique à laquelle elle n'a pas su me répondre, le jour où nous sommes allés, pour la dernière fois entendre prêcher le ministre méthodiste. Alors elle est partie pour le Vénézuéla où on lui offrait une place. —Oh! voyez donc ce que vous pourriez faire pour que cette branche morte ne rappelle pas tant une tringle à rideau?

Au moment où Monique reprenait le crayon en réponse à l'adjuration de Jessy, sir Bear demanda:

—C'est Horace Erman qui vous adresse à moi?

—J'ai peur qu'il y ait méprise, fit craintivement Monique, ma lettre est au nom de Burgau...

—Je m'appelle Burgau, répondit brièvement sir Bear.

—Je me suis quand même trompée, reprit-elle du même air troublé et triste. J'ai entendu qu'on vous nommait sir Bear et l'adresse de ma lettre porte le nom de Jean de Burgau.

Un silence complet suivit cette parole. On eût dit que le nom de Jean de Burgau était tombé dans le vide, comme une pierre dans un puits sans fond.

Ce fut Monique qui reprit:

—Nous ne pensions trouver M. de Burgau que dans le Manshire, mais en entendant par hasard parler de Burgau dans ce comté, j'ai cru....

Sa voix s'éteignit.

—Jean de Burgau est en Amérique, dit Jessy dans le persistant silence des autres.

—Oh! y est-il encore? On nous avait fait espérer qu'il serait revenu. Nous ne le connaissons pas personnellement.

Elle avait pris une lettre dans un petit sac de cuir fauve attaché à sa ceinture. Sir Bear étendit la main et la jeune fille céda à l'invitation formelle de ce geste.

—Oui, fit le baronnet parcourant des yeux l'adresse. L'enveloppe n'est pas fermée, me permettez-vous?

Il tira et déplia un feuillet mince et lut: "Horace Erman recommande à Jean de Burgau, Monique de Lens et son père."

Monique allait reprendre sa lettre. Sir Bear lui dit d'un ton tranchant:

—Je pourrais peut-être vous rendre le service que vous attendez de mon neveu. Que désirez-vous?

—Nous avions lieu de compter fit Monique les yeux baissés et d'une voix hésitante, que M. de Burgau faciliterait notre embarquement...

—Pour l'Amérique, acheva sir Bear. Que chercherez-vous là-bas?

—Un emploi de gouvernante pour moi. J'ai des grades

—Pourquoi si loin?

—Parce que... parce que... fit elle avec effort, ces [illegible] sont mieux rétribuées

—Et si l'on vous en offrait une en Angleterre?

—Non, répondit-elle.

Sans paraître remarquer l'agitation de Monique, sir Bear continua de son ton le plus gourmé:

—Votre père est malade, le climat britannique ne lui convient pas.

Mais elle, se détournant avec effroi du petit homme glacial qui venait de la confesser, répondit:

—Je vous remercie, sir Bear, nous repartirons demain.

On parla d'autre chose, et la famille se sépara peu après pour la nuit.

III

L'aube se levait à peine sur la mer et Blackhorn était encore plongé dans l'ombre. Un vent chaud balayait mollement l'avenue de châtaigniers tout tordus qui reliait la cour d'entrée aux jardins. Et, sous cette aurore tiède et obscure, à l'abri des arbres demi dépouillés, Monique marchait enveloppée de sa grande mante, les yeux de loin sur les tours qui gardaient la grille; à la meurtrière d'une de ces tours, un point de feu vif et piquant comme une étoile annonçait que Basile, le concierge, était levé et avait allumé sa lampe pour se préparer avant le jour à quelque matinale besogne. Ce vent doux qui souffle surtout en novembre soulevait autour de Monique des essaims de feuilles mortes, et d'autres feuilles brunes et sèches crépitaient sous le pas un peu furtif de la jeune fille.

Monique se détournait quelquefois pour étudier le ciel dont la couleur de fonte devenait imperceptiblement plus claire.

Elle semblait attendre quelqu'un.

Un bruit de pas l'arrêta net, quelque chose comme un mot d'action de grâces flotta sur ses lèvres dès qu'elle reconnut l'homme qui s'approchait. Le premier anéantissement dominé, elle se raidit et répondit d'une voix presque égale au bonjour cérémonieux et cassant de sir Bear.

L'heure, aussi bien que le costume de Monique, interdisait la supposition d'une promenade; Monique accepta en brave l'interprétation que sir Bear ne pouvait manquer de donner à cette sortie et quand le baronnet reprit:

—Déjà debout? Si pressé de partir?..

Elle répliqua:

—Nous avons joui assez longtemps de l'hospitalité de Blackhorn. Je vous suis reconnaissante de votre accueil; j'ai laissé une note dans ma chambre pour remercier miss Araminthe.

—Ah! c'est fort bien, dit-il d'un air quasi enjoué, mais il est heureux que je me trouve là pour vous faire ouvrir; mon concierge, qui est—je déplore d'avoir à la dire—l'homme le plus têtu du monde, n'aurait probablement pas compris le sens de votre requête. Vous attendez votre père, mais il n'est pas prêt.

—Vous l'avez vu?

—Je viens de lui parler. Voulez-vous que nous montions un peu plus haut où l'on respire mieux?

Ils gagnèrent les jardins en terrasses. Blackhorn occupait une surface plus étendue qu'on ne l'aurait supposé. On ne distinguait de là que l'immense morne de la bruyère borné au loin par la ligne des bois. Monique pensa que la promontoire de Blackhorn était comme une île perdue entre la solitude de la mer et celle de la lande.

Monique et son compagnon marchèrent quelque temps en silence, la jeune fille aspirait l'air qui lui paraissait en effet moins étouffant que dans la cour.

—Je crains, commença sir Bear d'un ton mesuré, que vos préparatifs n'aient été en pure perte. Bien entendu, je ne voudrais pour rien au monde entraver des projets auxquels vous semblez tenir, mais je me crois autorisé à vous dire mon avis. Si vous sortez de Blackhorn ce matin, je ne réponds pas pour Patrice O'Hara des suites de votre tentative.

Monique s'arrêta comme foudroyée devant lui; son jeune visage se décomposa, devint d'une pâleur de cendre, ses lèvres blanches palpitèrent en vain, sans proférer un son, et elle tourna un regard éperdu d'animal traqué vers l'homme qui venait de lui asséner ce coup cruel.

Oh! que n'aurait-elle pas donné pour savoir mentir, pour pouvoir protester, se défendre, repousser avec sans-froid, avec un audacieux défi, l'attaque meurtrière. Et puisqu'elle ne pouvait pas commander le mensonge à ses lèvres, au moins aurait-elle dû revêtir d'indifférence son misérable visage.

Sir Bear reprit.

—Que ferez-vous au milieu de ceux qui vous poursuivent quand il nous a été si facile de vous deviner, à nous qui ne vous connaissons pas? En quelques heures, vous aurez franchi les bornes de notre désert; le signalement du patriote irlandais Patrice O'Hara est publié. Et puis, permettez-moi de vous avouer, mon enfant que vous dissimulez bien mal et qu'il vaudrait mieux pour votre père se passer d'une telle compagne de voyage.

Ces mots qui brisaient le coeur de Monique détruisirent le charme qui la pétrifiait; tout son corps frémit, des larmes brûlantes mouillèrent ses joues, elle se tordit les mains sous sa mante.

(A suivre)



CHRONIQUE.

Lettre trouvée dans mon courrier de cette semaine et que, avec la permission de l'auteur, je dédie à nos journalistes canadiens-français:

"...Je lis, avec envie, que nos compatriotes de la capitale seront régalés d'une série de conférences données par un professeur de l'Université d'Alberta. Entendre parler, en français, de Louis XIV par un Anglais, voilà qui n'est pas banal, et que ce soit dans notre province où l'élément français est une petite minorité, voici qui est tout à fait flatteur ne trouvez-vous pas, mon amie?

"Un instant, j'ai cru que je pourrais profiter de l'aubaine, mais vous, qui vivez à la campagne, vous savez combien il est difficile d'établir une combinaison de divers petits devoirs pour obtenir, à jour fixe, quelques heures de liberté. Il me faudra donc me contenter du compte-rendu qu'en donneront les journaux.

Et, tenez, ma chère amie, je préfère vous dévoiler ma pensée: c'est au sujet de ce compte-rendu qu'il m'est venue l'idée de vous écrire. Bien entendu, et je tiens à vous le déclarer d'avance, les quelques remarques que je veux vous faire ne s'adressent pas à un seul journal, mais à toute notre presse canadienne-française—et vos grands confrères de l'Est ne sont pas les moins visés.

"Vous êtes au courant, par vos lectures, des événements de notre vie intellectuelle. On peut les compter sur les doigts. Il semble que ce titre de rareté devrait doublement inspirer aux rédacteurs de nos journaux de nous donner des comptes-rendus détaillés qui intéresseraient non seulement l'élite mais donneraient à la masse le goût d'apprendre, de sentir et de voir. N'a-t-on pas dit que le journal était l'éducateur du peuple? Croyez-vous qu'il remplisse sa mission, en notre pays? Comment s'étonner que parfois des salles de conférencient d'éminentes personnalités restent vides quand on sait quelle préparation le public a reçue. Pouvons-nous nous intéresser à une époque quand nous ignorons tous les faits qui ont précédés et suivis cette époque? Il est encore une autre raison de nous donner un aperçu clair et abondant des manifestations de l'activité intellectuelle, c'est que, chez nous, les centres où elle se manifeste sont éloignés, hors de portée, pour ainsi dire, d'une multitude qui est cependant en droit de réclamer la nourriture de l'esprit. Le journal n'a-t-il pas, en ce cas, le devoir de servir d'intermédiaire.

"Je n'ai pas reçu une instruction très étendue, j'appartiens à cette majorité des Canadiennes qui désirent accroître le peu qu'elles ont reçu, et, sans orgueil, quand j'ouvre un journal, je crois que je mérite mieux que la pâture ordinaire des déplacements, visites, etc. Pourquoi ne pas restreindre la place donnée à ces événements indifférents à beaucoup de lecteurs et nous donner à la place une lecture intéressante?

"Je n'ai pas l'intention d'obtenir une révolution dans le journalisme ,pas même d'enrayer d'une ligne le récit de faits tout personnels, mais j'aurai formulé un voeu, et ce voeu vous arrivera fin janvier. Faut-il en tirer un augure?"

....

Lectrice canadienne-française.

PETIT COURRIER

Jansonne. — Cela vaut toujours la peine de faire l'aumône d'une bonne parole; que de volontés ont été renouvelées par elle, que de courages chancelants n'ont point eu d'autre appui...

Si cette petite corvée vous tracasse, hâtez-vous vite de l'accomplir. C'est encore le meilleur conseil que je puisse vous donner. Revenez, certainement, ce sera tout plaisir pour moi. Vous n'allez pas donner ce nom à votre filleule?

Andrée. — J'ai répondu à votre lettre dans le dernier P. C. Patientez, ma petite amie et ne m'accablez plus de pareils reproches.

Amie blonde. —Ce petit malentendu est expliqué dans le précédent numéro; peut-être ne l'aviez-vous pas reçu avant de m'écrire.

Votre affectueux intérêt me touche beaucoup et je vous en remercie. Vous trouverez, sans doute, cette recette dans la page du Cultivateur; plusieurs lectrices me l'ont demandée.

Claire. — C'est un bonjour que vous me réclamez, de temps à autre? Trouvez-le, ici, aussi amical que vous le désirez.

Mme X. Z. — J'écris pour obtenir les renseignements demandés, et vous les communiquerai aussitôt à l'adresse donnée. Croyez que je sympathise sincèrement à votre peine, Madame, et si vous supposez que je puisse vous être de quelque utilité ne craignez pas de m'avertir. Je me chargerai volontiers de la correction de ces lettres.

M. E. de L. — Reçue, depuis des jours déjà, la petite carte messagère, de bons souhaits. Merci pour tous. N'accusez pas de saute d'humeur la suppression de "l'aumône intellectuelle" hebdomadaire; vous ne serez pas le seul à déplorer cette privation.

Je vous souhaite, dans votre ermitage, le beau temps dont nous jouissons.

Jeannette. — Je vous remercie du petit mot gribouillé au milieu de ces multiples et absorbants apprêts. Quelle reconnaissance je vous dois!

MAGALI.

UN FRAGMENT DE CHAN TECLERC

Ainsi que nos lecteurs ont pu le voir d'autre part, Chanteclerc, l'oeuvre de Rostand qui passionnait depuis si longtemus le public, a enfin affronté les feux de la rampe; et le succès a été colossal.... inoui!...

Nos lecteurs nous sauront gré de leur donner dès aujourd'hui l'un des plus jolis morceaux de la pièce: "l'Hymne à la Nuit..."

La publication de ce passage par le "Secolo" de Milan, quelques jours avant la première représentaton de Chantecler a valu un procès retentissant à notre confrère italien:

Hymne à la Nuit.

Vive la nuit,
Vive la nuit souple et benoîte
Où nous volons d'une aile en (ouate,
Où, quand tout dort,
Grâce au mutisme de notre aile,
La perdrix n'entend pas sur elle
Venir la mort!

Vive la nuit commode et molle
Où l'on peut, lorsque l'on immole
Des lapereaux,
Ensanglanter la marjolaine
Sans avoir à prendre la peine
D'être un héros!

Vivent les ombres qui sont nostres!
Le silence où dans nos rostres
Craquent des os!
La fraîcheur où tiède tu gicles
Sur les verres de nos besicles,
Sang des oiseaux!

Vive la nuit d'où la peur suinte
Le carrefour où lorsque l'on (chuinte
Hue... et huit...
Hôle et miaule... tride et stri- (dule
On fait se signer l'incrédule
Vive la nuit!

Vive la tendeuse de toiles.
La grande nuit dont les étoiles
Sont le seul tort;
Car des regards sont inutiles
Lorsqu'en nos ongles rétractiles
Un col se tord!

Vive la nuit où l'on se venge
De la grâce de la mésange,
Car la beauté
Quand l'ombre a repris l'avantage
Reste à la nuit comme un otage
Epouvanté!

Car on choisit lorsqu'on trucide!
Et l'on prend, d'autant plus lu- (cide
Qu'il fait plus noir,
Le geai le plus bleu sur branche
Et la colombe la plus blanche
Sur le perchoir!

Vive l'heure où dans l'oeuf qu'on (casse
On boit l'avenir qu'une race
Croit immortel!
L'heure où nous chuchotons en- (semble
Pour préparer tout ce qui semble
Accidentel!

Vive l'ombre où la peur accrue
Nous fait rigueur, où quand on (hue
Et qu'on huit...
Lorsqu'on hûhule et qu'on hou- (houle
L'aigle même a la chair de poule,
Et qu'on huit...

Chantecler en Amérique.

Nous publions en première page, une dépêche de Paris donnant le compte-rendu de la première représentation de la fameuse pièce de Rostand, voici quelques détails intéressants relatifs à la production de Chantecler sur les scènes d'Amérique.

Ce sont MM. Frohman, de New-York, Hertz et Coquelin qui ont acquis du poète le droit de donner des représentations de Chantecler dans tous les pays de langue anglaise.

La version anglaise de Chantecler sera du fils de l'auteur, M. Maurice Rostand, qui s'occupe de ce délicat travail de traduction depuis plusieurs mois.

La première représentation de Chantecler en anglais aura lieu à New York. La troupe sera exclusivement américaine, mais les costumes, les décors, les accessoires viendront de Paris.

Partout où l'on jouera Chantecler non seulement il faudra s'assurer d'une scène immense, mais la préparation de la pièce demandera huit semaines pendant lesquelles ce théâtre devra être fermé. D'après les cablogrammes reçus de Paris, M. Frohman dit que tous les directeurs de théâtres du continent avaient terminé leurs arrangements pour leurs droits sur la pièce de Chantecler en Europe avant que le rideau se soit baissé sur le premier acte le jour de la première.

L'automne prochain Chantecler sera joué à New-York, à Boston et à Chicago.

Des arrangements seront également pris pour représenter la pièce en anglais à Paris.

AVIS.

M. Joseph Moreau, est prié de se mettre en communication avec son frère, M. Ernest Moreau, 31 avenue de la République, Montrouge, Seine.

Le Secrétaire de la Société Franco - Canadienne d'Alberta est prié de se mettre en communication immédiate avec la rédaction du "Courrier de l'Ouest."

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 **Hebdomadaire**

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1675.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.



JEUDI, 17 FEVRIER, 1910.

La session provinciale

Le parlement provincial d'Alberta est en session depuis une semaine.

Ainsi que nos lecteurs pourront s'en rendre compte par la lecture du discours du Trône que nous publions dans une autre colonne, le programme des travaux qui seront soumis à nos nouveaux députés, sans être surchargé extraordinairement, contient la matière d'une session active et qui promet de donner d'excellents résultats.

Les bills municipaux relatifs aux cités, villages et districts d'améliorations locales constituent les mesures les plus importantes sur lesquelles la nouvelle Chambre sera appelée à statuer

La question des garanties d'actions, pour la construction de voies ferrées provinciales, fera également l'objet de discussions qui ne laisseront pas que d'être très importantes.

Le geste de M. Bennett, chef de l'Opposition, se levant le jour même de l'ouverture pour annoncer au gouvernement son intention de l'interpeller sur huit questions relatives aux garanties d'actions, suffirait à nous renseigner amplement sur l'attitude que le député de Calgary compte prendre vis-à-vis du cabinet provincial.

Pour peu nombreuse qu'elle soit, l'Opposition sera très active; l'excellence de l'administration Rutherford met d'autre part le cabinet actuel au-dessus de toutes les attaques que pourront lui porter M. Bennett ou autres.

Les interpellations du chef de l'Opposition ne serviront qu'à mettre mieux en relief les travaux accomplis par nos ministres.

Le discours du Trône

M. l'Orateur et Messieurs de l'Assemblée Législative:

C'est avec grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue à la première session de la deuxième Assemblée Législative de la province d'Alberta.

Les fondations sur lesquelles le gouvernement de la province sera établi ont été solidement édifiées par la première assemblée Législative.

Vous êtes venus aujourd'hui en plus grand nombre—représentant un électorat qui s'est beaucoup accru—pour continuer cet excellent ouvrage.

J'espère que cet accroissement de votre nombre créera une plus étroite communion de pensée entre vous-mêmes et ceux-là que vous représentez ici et ajoutera à l'efficacité et à l'autorité de vos délibérations.

Après une année qui a été signalée, sur une importante partie du globe, par de terribles manifestations des forces de la nature, inondations, incendies et tempêtes, je ne puis m'empêcher de vous demander de rendre grâces à la Divine Providence pour la façon si complète dont Elle nous a épargné ces calamités en Alberta. Cette année a été marquée pour nous d'une récolte superbe et d'une augmentation de prospérité pour toutes les classes de la société.

L'augmentation de l'immigration en Alberta a été des plus importantes et d'excellentes mesures ont été prises afin de rendre notre immigration encore plus considérable à l'avenir. Une grande partie du temps de mes ministres a été employé à la réalisation des projets d'une politique d'extension de voies ferrées autorisée par la dernière Assemblée. Beaucoup de travail a déjà été accompli dans cet ordre d'idées et les préparatifs nécessaires ont été faits pour que dès que la température le permettra l'extension des voies ferrées soit poussée très activement.

Les travaux entrepris dans le but d'édifier les bâtiments nécessaires pour abriter les services toujours de plus en plus nombreux de la province, ont été poussés avec vigueur durant l'an dernier, ils le seront encore plus durant cette année.

De notables progrès ont été faits, ainsi que vous pouvez le voir dans la construction de l'édifice du Parlement. A ce propos je puis relever le plaisir et la loyauté avec lesquels la population d'Alberta a salué la présence du Gouverneur-général du Dominion à la cérémonie de la pose de la première pierre de cet édifice. Son Excellence fut heureux d'exprimer en termes enthousiastes son appréciation de cette réception, ainsi que la beauté du site de notre futur édifice provincial et la contrée étonnamment féconde où notre bonne fortune nous a appelés à vivre.

De grands progrès ont été faits durant l'année en matière scolaire, à la fois par l'établissement de nombreuses écoles nouvelles et l'augmentation considérable du nombre d'élèves suivants les classes.

Encore que l'enseignement supérieur ait été loin d'être négligé une attention spéciale a été donnée aux travaux des écoles primaires.

A notre époque pratique l'instruction technique ne saurait être négligée et il est important que les industries de la province,—notamment l'industrie minière qui est appelé à un si grand développement ici,—soient l'objet d'une préparation spéciale et que ses côtés techniques et pratiques soient étudiés dès l'école. L'une des branches les plus importantes de cet enseignement pratique est naturellement ce à quoi notre pays doit sa prospérité: l'Agriculture.

Une législation importante sera soumise à votre considération. Je placerai au premier rang les quatre "bills" concernant une meilleure administration des affaires municipales dans les cités, les villes, les villages et les districts d'améliorations locales.

La direction et l'administration de l'Université provinciale a rendu nécessaire la présentation d'un "bill" de l'Université pour la réglementation de ces matières.

Des "bills" vous seront également présentés pour la prévention de la corruption dans les élections municipales; la réglementation de la circulation sur les grandes routes, qui jusqu'à ce jour a été soumise à la coutume; la répartition aux femmes mariées d'une part importante de la propriété foncière de leur mari décédé; la systématisation de la loi relativement à la réception d'évidence en cours de loi; la protection des officiers publics dans l'accomplissement de leurs devoirs, selon les grandes lignes de la Loi Commune d'Angleterre, et la définition du droit des créanciers relativement aux biens des débiteurs absents.

Un système uniforme d'emprunts autorisés par la Législature vous sera également soumis dans le but de créer un fonds provincial permanent.

Des amendements nécessaires importants et des modifications à la loi statutaire de la province vous seront aussi soumis.

La prospérité croissante de l'Alberta et ses progrès matériels constants ont pour résultat, chaque année, d'augmenter dans une large mesure le nombre des bills privés qui vous sont soumis, je vous demanderai d'examiner ceux-ci avec la plus soigneuse attention.

Les comptes de l'an passé et les rapports des divers départements seront déposés devant vous et les estimés pour l'année qui vient, vous seront présentés.

J'ai l'assurance que ces matières ainsi que toutes les autres qui vous seront soumises recevront une attention soigneuse de votre part et contribueront avec la Volonté du Dieu Tout Puissant au bien-être et à la prospérité de la Province.

L'IMMIGRATION PROVINCIALE.

Le ministre d'agriculture d'Alberta s'occupe activement de l'organisation d'une vaste campagne d'immigration destinée à faire connaître dans l'est canadien et aux Etats-Unis nos ressources agricoles et à provoquer un afflux considérable de colons dans les limites de notre province.

Le but du gouvernement provincial en faisant cette propagande est de s'assurer d'une forte augmentation de population pour le recensement de 1911, de façon à bénéficier dans une plus grande mesure, pour les années à venir, du subside que le gouvernement fédéral accorde aux provinces.

On sait en effet, que pour favoriser le développement des différentes parties du Dominion, le gouvernement d'Ottawa accorde à chaque gouvernement provincial un subside de 80 cents par habitant.

Le chiffre de population sur lequel est basé le montant du subside s'obtient par des recensements effectués tous les cinq ans. Le dernier recensement de ce genre ayant eu lieu en 1906, l'époque approché donc où de nouveaux chiffres devront être fournis à Ottawa.

L'augmentation possible de notre population au recensement de 1911 constitue par conséquent un fait très important pour le gouvernement de la province.

Un surplus de 100,000 personnes sur le chiffre de 1906 équivaudrait à une augmentation de $80,000 de notre subside annuel. On juge par là de l'importance qu'il y a à ce que le plan de campagne organisé actuellement par le ministre de l'Agriculture soit dirigé à bon escient.

De nombreux agents ont été déjà envoyés vers les centres populeux de l'est susceptibles de fournir un contingent nombreux de colons pour les prairies d'Alberta.

D'autres agents seront dirigés incessamment vers de nouveaux champs d'action.

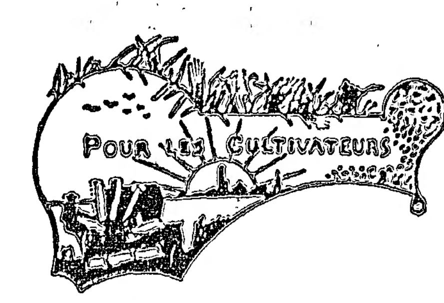
Il serait à désirer que notre gouvernement provincial comprenne dans l'étendue où se déploiera le zèle de ses agents les nombreux centres franco-américains de la Nouvelle-Angleterre.

Nos gouvernants reconnaissent volontiers—et ils se plaisent à l'exprimer lorsque l'occasion s'en présente—que les Canadiens-français constituent une élite en matière de colonisation; eh! bien, il y a là-bas, dans les manufactures américaines de l'Est des milliers des nôtres à qui il suffirait de faire connaître avec bonne foi les ressources de nos prairies d'Alberta, et l'avenir que s'y peut tailler un homme courageux et travailleur, pour les décider à venir rejoindre ceux des leurs qui les ont précédés ici.

Pour mener à bien cette oeuvre de colonisation en faveur de notre région, le gouvernement n'aurait qu'à nommer quelques-uns de nos compatriotes au nombre des agents d'immigration qu'ils se proposent encore d'envoyer dans l'Est.

Nous affirmons que des travaux de propagande des agents provinciaux, ceux de nos compatriotes seraient de beaucoup les plus féconds.

Le gouvernement serait bien inspiré en prenant en considération cette idée que nous nous permettons de lui suggérer.



COMMENT FABRIQUER DU VIN DE RAISINS SECS.

La plupart des colons français de l'Ouest canadien fabriquent du vin de raisins secs, mais il faut reconnaître que, le plus grand nombre opérant sans méthode et sans principe, le produit généralement obtenu est très médiocre.

A la demande d'un grand nombre de nos lecteurs nous publions aujourd'hui une recette qui, s'ils s'y conforment en tous points, leur donnera un vin de raisins secs ne le cédant en rien à un vin de vendange.

Les raisins secs ne sont pas autre chose que des raisins, tels que les produit la vigne, privés de leurs doses naturelles d'oxygène et d'hydrogène, "deux corps simples formant l'eau."

Si donc on ajoute artificiellement à ces raisins secs l'eau dont ils ont été privés par évaporation, et cela dans la proportion que leur avait départie la nature on reconstitue exactement le raisin frais tel qu'il était au moment où le vendangeur le détacha du cep.

Ainsi reconstitué par l'addition de trois parties d'eau pour une de matière sèche le raisin redevient chimiquement ce qu'il était en principe et la fermentation peut s'opérer dans les mêmes conditions où elle se serait produite si l'on eut mis en cuve les raisins frais.

Pour fabriquer le vin il suffit de mettre les raisins secs en macération dans une quantité d'eau tiède dans le rapport de 3, 4 ou 5 litres d'eau pure par kilo ou deux livres de raisins secs suivant que l'on veut obtenir un vin plus ou moins élevé en degrés. On peut calculer d'avance le degré que le vin devra posséder puisque la quantité de sucre contenue dans le raisin est connue. Cette quantité est équivalente à 32 o. alcooliques environ par 100 kilos ou 200 livres. Partant de cette base, si on met 300 litres d'eau sur 200 livres de raisins on obtiendra un vin de 10½ o., si l'on met 400 litres on obtiendra 8 o., si l'on met 500 litres on obtiendra 6½ o.

Il est bon d'ajouter la température à 20 ou 25 o. environ au moyen de quelques additions d'eau très chaude que l'on jette dans la masse du liquide. Cette précaution devient inutile lorsque la fermentation est en activité. Pendant la fermentation il faut agiter les matières une ou deux fois par jour afin de rendre le mélange plus homogène. On reconnaît que la fermentation est achevée lorsque toute effervescence a cessé. La fermentation ayant pour effet d'occasionner l'effervescence et la dilatation on doit s'abstenir de remplir le tonneau afin d'éviter la perte d'une partie du liquide. Après la fermentation vient le soutirage. On devra prévoir cette opération avant la mise en fermentation et protéger l'ouverture intérieure du robinet contre les matières qui pourraient l'obstruer. Dès que la partie liquide est ainsi transvasée on presse les marcs dont le produit est ajouté au reste. Deux ou trois jours après le décuvage et lorsque le vin sera complètement refroidi on peut le clarifier par le collage ou par le filtrage. Ici dans le pays le filtrage sera plus à la portée de tous, pour cela on emploie des manches de molleton dans lesquelles on verse le liquide jusqu'à ce que le vin qui s'en échappe sorte clair et brillant et soit ainsi débarrassé eds matières étrangères qui pourraient nuire par la suite à sa bonne conservation. Après avoir subi ces dernières opérations le vin sera propre à la consommation.

Il est à noter toutefois que plus on laisserait vieillir le vin dans des fûts tenus constamment pleins, plus il acquerrait de qualités, comme il en est du reste de tous les autres vins.



Sous la direction de l'hon. Duncan Marshall, ministre de l'agriculture un cours abrégé d'agriculture sera donné aux lieux et dates suivantes:

LETHBRIDGE, du 8 au 19 fevrier, 1910
OLDS, - du 21 fevrier au 5 mars, 1910
VEGREVILLE, - du 7 au 19 mars, 1910

Les matières enseignées comprendront l'élevage du bétail, l'élevage de la volaille, la culture du grain et l'industrie laitière.

Deux wagons de bétail choisi seront utilisés pour la démonstration pratique et des conferences seront donnés sur les sujets suivants: élevage, nourriture, soin et administration du troupeau.

Les cours concernant l'élevage de la volaille comprendront toutes les phases de l'incubation artificielle. L'engraissement et la préparation des volailles pour le marché feront l'objet d'nne démonstration spéciale.

La culture du grain bénéficiera d'une attention spéciale; on insistera particulièrement sur la préparation du sol. Des échantillons de grains et de mauvaises herbes seront utilisés dans un but de démonstration pratique.

Les cours d'industrie laitiére comprendont les différentes phases de cette industrie, depuis la production du lait jusqu' à la préparation des produits pour le marché, avec instructions générales pour l'emploi rationnel des appareils mécaniques utilisés dans la laiterie de la ferme.

Les Chambres de commerce de ces différents endroits entrepris des pourparlers dans le but d'obtenir des billets de chemin de fer à prix réduits ainsi que des réductions sur le prix des pensions. Dès qu'ils arriveront dans les villes ci-dessus désignées les étudiants sont priés de se rendre directement au bureau de la Chambre de commerce d'où on les dirigera sur les maisons de pension accordant des réductions.

Les cours seront entierement gratuits.

Ils commenceront à 9 heures du matin le jour de l'ouverture.

Tout le monde est invité à y assister.

H. A. CRAIG
Surintendant des foires et cours

Département d'Agriculture
Edmonton, Alta.



Loi des Améliorations locales. Loi des taxes d'instruction publique. Loi des Villages et Ordonnance de l'évaluation scolaire.

Avis est ici donné que sous l'autorité des dispositions de la loi des Améliorations locales, de la loi des taxes d'instruction publique, de la loi des Villages et de l'Ordonnance de l'évaluation scolaire, un juge de la Cour suprême a été nommé, qui, le Mercredi, 13ème jour d'avril 1910, à 10 heures du matin siègera au Palais de justice d'Edmonton pour la confirmation des rapports, faits sous l'autorité des dispositions de l'article 91 de la loi des Améliorations locales relativement aux districts suivants :

Districts d'Améliorations locales 28-M-4, 29-M-4, 30-M-4, 25-N-4, 26-N-4, 27-N-4, 28-N.4, 29-N-4, 25-P-4, 27-P-4, 28-P-4, 25-R-4, 26-R-4, 27-R-4, 28-R-4, 29-R-4, 25 S-4, 26 S-4, 27-S-4, 28-S-4, 29.S-4, 25-T-4, 26-T-4, 27-T-4, 28-T-4, 29-T-4, 30-T-4, 25-A-5, 26-A-5, 27-A-5, 28-A-5, 29 A-5, 30-A-5, 26-B-5, 27-B-5, 26-C-5, 616, 617 620 et 621.

Et de l'article 11 de la loi des taxes d'instruction publique relativement aux terres situées dans les regions suivantes :

Townships 59 à 70 Rangs 21 à 13 inc. 0.4ème M.

Townships 57 N. du R. à 70, rang 14 0.4ème M.

Townships 49 à 70 Rangs 15 à 28 inc. 0.4ème M.

Townships 49 à 70 Rangs 1 à 8 inc. 0.5ème M.

Et de l'article 67 de la loi des villages relativement au village suivant :

VILLAGE DE MORINVILLE

Et de l'article 19 de l'Ordonnance d'évaluation scolaire relativement aux districts scolaires suivants :

Districts d'écoles No. 23, 24. 29, 75, 98, 212, 222, 246, 266, 280, 293, 296, 298, 301, 305, 314, 322, 324, 345, 355, 367, 369, 370, 371, 381, 382, 384, 386, 393, 399, 400, 412, 415, 416, 427, 429, 434, 438, 452, 459, 470, 475, 478, 472, 482, 508, 509, 516, 521, 523, 525, 528, 529, 530, 537, 571, 594, 622, 623, 645, 660, 663, 683. 719, 746, 749, 750, 774, 799, 839, 847. 150, 881, 936, 937, 966 1001, 1009, 1016, 1029, 1067, 1074, 1162, 1241, 1307, 1438, 1443, 1444, 1456, 1461, 1465, 1474, 1479, 1488, 1495, 1500, 1514, 1534, 1537, 1611, 1619, 1668, et R.C.P. 2, R.C.P. 4, R.C.P. 6, R.C.P 34, R.C.P. R.C.P. 42, R-C.P. 45, R.C.P. 47, et R. C.P. 51.

Daté à Edmonton ce 11ème jour de février 1910.

JNO. PERRIE
COMMISSAIRE DES TAXES

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

PASTEURISATION DU LAIT A LA MAISON.

On sait de quel importance est la pureté du lait dans l'alimentation des jeunes enfants.

Jadis beaucoup d'enfants mouraient en bas âge sans que l'on sut au juste à quelle cause attribuer ces décès mystérieux; des expériences effectuées de nos jours ont établi que l'impureté du lait consommé par les infortunés bébés était le facteur le plus important de la mortalité infantile.

La pasteurisation du lait, qui détruit complètement les bacilles mortels que peut contenir le lait, a été accueilli comme un bienfait public. Le gouvernement des Etats-Unis, pays où sévit partiment le fléau de contamination culièrement le fléau de contamination du lait vient de publier une circulaire enseignant le moyen de pasteuriser le lait à la maison.

Cette circulaire, étant donné son importance a fait le tour de la presse agricole de la république voisine, nous croyons être utile à nos lecteurs en en insérant ici la traduction.

La pasteurisation du lait est d'une simplicité extrême, par cela même cette opération sera effectuée régulièrement sur toutes les fermes canadiennes où les enfants en bas-âge sont si nombreux.

"C'est dans les bouteilles avec lesquelles le lait est livré qu'il est le plus facilement pasteurisé. On se sert pour cela d'une petite chaudière munie d'un faux-fond perforé. Un plat à pâté tourné sans dessus-dessous et percé de quelques trous fournira ce faux-fond. Ceci espacera les bouteilles du fond de la chaudière, permettant ainsi à l'eau de circuler librement et empêchant les bouteilles de s'entrechoquer. Percez un trou à travers la capsule de l'une des bouteilles et insérez dans celle-là un thermomètre. Le type de thermomètre flottant ordinaire est sujet à ne pas être exact et, si la chose est possible, on devra se servir d'un bon thermomètre à échelle graduée gravée sur le verre. Placez les bouteilles de lait dans la chäudière et remplissez cette dernière avec de l'eau jusqu'à peu près au niveau du lait. Mettez la chaudière sur le poêle ou au-dessus d'un jet de gaz et chauffez-la jusqu'à ce que le thermomètre dans le lait n'indique pas moins de 150° ni plus de 155° F. Les bouteilles devront alors être retirées de l'eau et laissées en repos pendant un temps variant de vingt à trente minutes. La température baissera lentement mais sera gardée plus uniformément si l'on recouvre les bouteilles avec une serviette. La capsule percée devra être remplacée par une nouvelle, ou bien l'on recouvrira la bouteille d'une tasse renversée."

"Après que le lait a été laissé en repos tel qu'indiqué, on devra le refroidir aussi rapidement qu'il se peut et à aussi basse température que possible en le plaçant dans l'eau. Pour éviter le danger de casser les bouteilles sous l'influence d'un changement trop soudain de température, l'eau devra être chaude d'abord. Remplacez lentement l'eau chaude par de l'eau froide. Après avoir été refroidi, le lait devra, dans tous les cas, être gardé à la température la plus basse possible."

"Cette méthode peut être suivie pour retarder l'acidification du lait ou de la crème pour l'usage ordinaire. On devra, néanmoins, se rappeler que la pasteurisation ne détruit pas toutes les bactéries du lait et que ce dernier, après la pasteurisation, devra être conservé froid et utilisé le plus tôt possible. La crême ne monte pas aussi rapidement sur le lait ou ne se sépare pas aussi complètement du lait qui a été pasteuri-

(Suite à la page 6.)



Ordonnance des Licences de Liqueur

Demande de transfert d'une licence d'Hotel

Demande a été faite par la compagnie Astoria Hotel, Ltd. pour obtenir le tran-fert à elle-même de la licence accordée à Lucien Boudreau relativement à l'hôtel Astoria, situé sur les lots 34, 35 et 36, Bloc 6, St. Albert, Alberta.

S'il est jugé nécessaire cette demande sera considérée par le bureau des commissaires de licences à l'assemblée qui sera tenue à Strathcona mardi le 8 mars 1910 à 11 heures du matin.

Daté à Edmonton ce 7ème jour de février 1910.

S. B. WOODS
Député Procureur-Général

A VENDRE une terre située à 20 milles d'Edmonton sur le G. T. P.

Prix très bas ,termes faciles.

S'adresser à Boîte 1715, Edmonton, Alta.

BROSSEAU, Alta.

Hôtel Richelieu.

M. Alphonse St. Hilaire a le plaisir d'annoncer au public que son hôtel est désormais ouvert aux voyageurs.

M. St. Hilaire espère que tous ses amis lui continueront leur clientèle et à tous ses clients, anciens et nouveaux, il offre ses meilleurs remerciements pour leur encouragement.

Alp. St-Hilaire.

4-s-17-f.

Chronique locale

Notes personnelles.—

M. et Mme Thos. Lessard sont revenus de leur voyage dans le sud de la province et ils sont repartis dimanche soir pour St. Paul des Métis, leur futur lieu de résidence.

M. Louis Madore, l'avocat, est de retour de Lafond, Alta., où il a fait un court séjour pour affaires professionnelles.

M. E. Trudel, de la Cie P. Burns, de Calgary, est revenu en ville après avoir passé quelques jours à St. Paul des Métis.

Mlle Lucienne Gagné ,de Lafond, est de passage parmi nous.

M. Oscar Tessier est de retour d'un voyage de quelques semaines dans l'Est.

M. et Mme Bertrand et Mme Leroy, d'Athabasca Landing, sont de passage en ville.

Mesdames Bertrand et Leroy séjourneront pendant quelque quelque temps à Edmonton.

M. Boisvert, représentant de la manufacture de cigares A. E. Hart, de St. Jean, N.B., est arrivé à Edmonton.

M. Boisvert est descendu à l'hôtel Cecil.

Le R. P. Comiré, O.M.I., de White Fish Lake, était de passage en ville cette semaine où il était venu pour être entendu comme témoin dans l'affaire du meurtre où étaient impliqués deux indiens du Lac Beaver, les frères Gladu.

Ceux-ci ont été reconnus innocents de l'accusation qui pesait sur eux et remis en liberté.

M. Cornwall, député de la Rivière la Paix, est de retour d'un voyage en Europe.

M. Cornwall qui s'occupe de la création d'un immense réseau de voies navigables couvrant toute la région du Nord, était allé étudier la navigation fluviale d'Europe.

Le député de la Rivière la Paix, qui se trouvait à Paris au moment des inondations, déclare que celles-ci ont véritablement causé des dégats énormes, mais que les travaux de réparations avancent avec une rapidité étonnante.

M. Jos. Roy, autrefois de Morinville, et actuellement de Yakhima, Wash., nous est revenu pour un court séjour après un an d'absence.

M. Jos. Roy repartira pour Yakhima le 21 février.

Nous avons plaisir à signaler la présence parmi nous d'un de nos compatriotes du lointain Québec, M. Louis Ernest Joncas, représentant de la Cie Dominion Corset, de Québec.

M. Joncas est le neveu de notre sympathique concitoyen le Dr. Blais.

MM. E. Cloutier et Journault, de Lafond, sont arrivés à Edmonton et sont descendus à l'hôtel Richelieu.

Mlle Marie Landry, de Dorchester, N.B., et M. P. A. Landry, C.E., de Victoria, B.C., sont arrivés à Edmonton, samedi dernier.

M. et Mlle Landry sont les hôtes de M. et Mme H. Landry, de la cinquième rue.

Mlle Landry prolongera son séjour à Edmonton jusqu'au printemps.

Nous apprenons le prochain départ pour l'Est de Mme Dubuc.

A cette occasion, il y aura à son domicile une vente à l'encan de tout l'ameublement.

Cette vente aura lieu le mercredi 23 février.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs de la province de Québec et des Etats-Unis sur l'annonce de terres à vendre que publie dans une autre page M. le Dr. Blais.

Il y a là des occasions excellentes d'acquérir dans des paroisses canadiennes françaises de l'Alberta des terres de première qualité, pour un prix modique qui permettra aux acheteurs de réaliser tout de suite un bénéfice sérieux par suite de la plus-value constante des terrains.

Funérailles.

Les funérailles de M. Dan. Maloney, décédé à la fin de la semaine dernière, ont eu lieu mardi matin, à la cathédrale de St. Albert, en présence d'une foule considérable.

Le cortège funèbre était conduit par les deux fils du défunt: MM. Gus. et Jos. Maloney.

L'absoute fut donnée par Mgr. Legal, et la messe de "requiem" célébré par le R. P. Merer, assisté de diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. A. McDonald; Geo. Gagnon; P. Flynn; J. O. Donald; F. Perron et H. B. Dawson.

Le défunt qui était très connu et fort estimé dans la région était un des premiers colons de l'Alberta-nord où il résidait depuis plus de trente ans.

Il disparaît accompagné des regrets unanimes de ceux qui l'ont connu.

LES CHEVALIERS DE COLOMB.

Les parties de cartes hebdomadaires, organisées par les Chevaliers de Colomb, qu'ont interrompu pendant deux semaines consécutives les retraites prêchées à l'église St. Joachim, reprendront les lundis 21 et 28 février prochains après les offices du soir à 8 heures et demie.

On ne doit pas oublier que des prix importants sont accordés aux meilleurs joueurs.

Le prix d'admission n'est que de 25 cents et les billets sont valables pour tout le mois.

On peut se procurer des billets à la salle des Chevaliers de Colomb.

PAROISSE DE L'IMMACULEE CONCEPTION

Nous rappelons à nos lecteurs que la conférence donnée par M. Beck sur la Franc-maçonnerie aura lieu dimanche prochain, 20 février, salle du sous-sol de l'église

Tous les jeunes gens sont spécialement invités.

LE STARLAND.

Le Starland continue d'attirer chaque soir une foule nombreuse désireuse de contempler les superbes productions que l'administration du populaire théâtre tient en réserve pour chaque programme.

Par le discernement qui préside au choix des vues animées, le Starland tient actuellement la tête de tous les établissements similaires d'Edmonton; l'augmentation graduelle des habitués est au reste la meilleure preuve de cette popularité croissante.

AVIS PUBLIC.

Un referendum concernant le choix d'un emplacement pour l'érection d'un marché couvert aura lieu aux bureaux de votes ordinaires le lundi 21 février 1910.

Des urnes seront fournies et chaque électeur aura le privilège d'y déposer un bulletin de vote.

Par Ordre du Conseil Municipal.

A LOUER. — Ferme, cent acres en culture, pâturage pour chevaux, deux puits, bonnes constructions, située à 1 mille de l'école et à 3 milles et ½ de Végreville, serait concédée gratuitement, sans redevance de récolte, pour une durée de deux ans à un fermier honnête et consciencieux.

S'adresser à M. A. G. Harlan, 762 avenue Fraser, Edmonton.

LA PASTEURISATION DU LAIT.

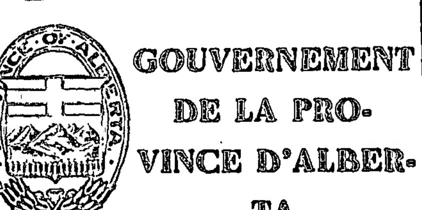
(Suite de la page 5)

sé qu'elle ne le fait quand il s'agit de lait naturel.

N.B.—Cette circulaire s'adresse aux personnes qui achètent le lait dans des bouteilles fermées; les fermières procèderont exactement ainsi qu'il est indiqué plus haut, en se servant de bouteilles ordinaires bouchées solidement avec de bons bouchons de liège.

On pratique dans un de ces bouchons un trou pour le passage du thermomètre, et l'on conserve ce bouchon pour l'usage.





GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE D'ALBERTA

AVIS AUX CONDUCTEURS MECANICIENS

Avis est ici donné qu'il sera procédé à un examen par David Fraser, inspecteur des chaudières à vapeur dûment nommé pour la province d'Alberta, aux lieux et dates suivantes :

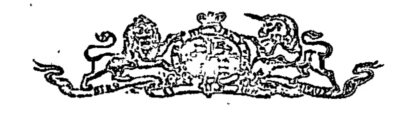
Edmonton, 21 février, salle Houston, avenue Jasper.
Morinville, 23 février, hôtel.
Stony Plain, 25 février, Hôtel Bismark.
Fort Saskatchewan, 28 février, Hôtel Queen.
Strathcona, 26 mars, salle Orange.

à neuf heures du matin, dans le but de donner aux conducteurs mécaniciens et apprentis l'occasion d'obtenir un certificat selon les dispositions du "Steam Boilers Act" 1906.

Des formes de demandes pourront être obtenues au Département ou de l'inspecteur sus-nommé. Ces formes de demandes devront être correctement remplies, attestées par un témoin et presentées à un commissaire ou à un juge de paix avant qu'il soit donné suite à une demande d'examen.

JOHN STOCKS,
Député ministre.

Département des Travaux Publics,
Edmonton, (Alta.)
25 janvier 1910.



Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes:

Prix $3.00 l'acre. Devoirs: Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

CHARBON.—Le droit d'exploitation d'une mine de charbon peut être obtenu pour un terme de vingt et un ans, renouvelable, à raison d'un paiement annuel de $1.00 par acre; en aucun cas une surface de plus de 2,500 acres pouvant être louée à un même individu ou à une compagnie. Un droit royal de 5 cents par tonne sera perçu sur tout charbon vendable extrait d'une mine.

W. W. CORY,
Député ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.